

Atelier organisé dans le cadre du colloque « Paradigmes, modèles, scénarios et pratiques en matière de durabilité forte » qui s'est tenu les 4, 5 et 6 décembre 2019 à Clermont-Ferrand.

Objectif : en s'appuyant sur le vécu et les réflexions d'acteurs du projet de restauration du marais de Grandville à Loubeyrat, identifier les compétences croisées et leurs résultats, ainsi que les conditions de réussite (freins/leviers) des coopérations.

Acteurs témoins : Philippe GARLASCHI (technicien cynégétique à la Fédération de Chasse du Puy-de-Dôme), Stéphane HEKIMIAN (éleveur de vaches Highland à Loubeyrat), Romain LEGRAND (chargé de projets au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne), Jean-Marie MOUCHARD (Maire de Loubeyrat).

Animation : Pascal EYNARD, membre du Conseil d'administration de la Plate-forme 21 et du CEN Auvergne.

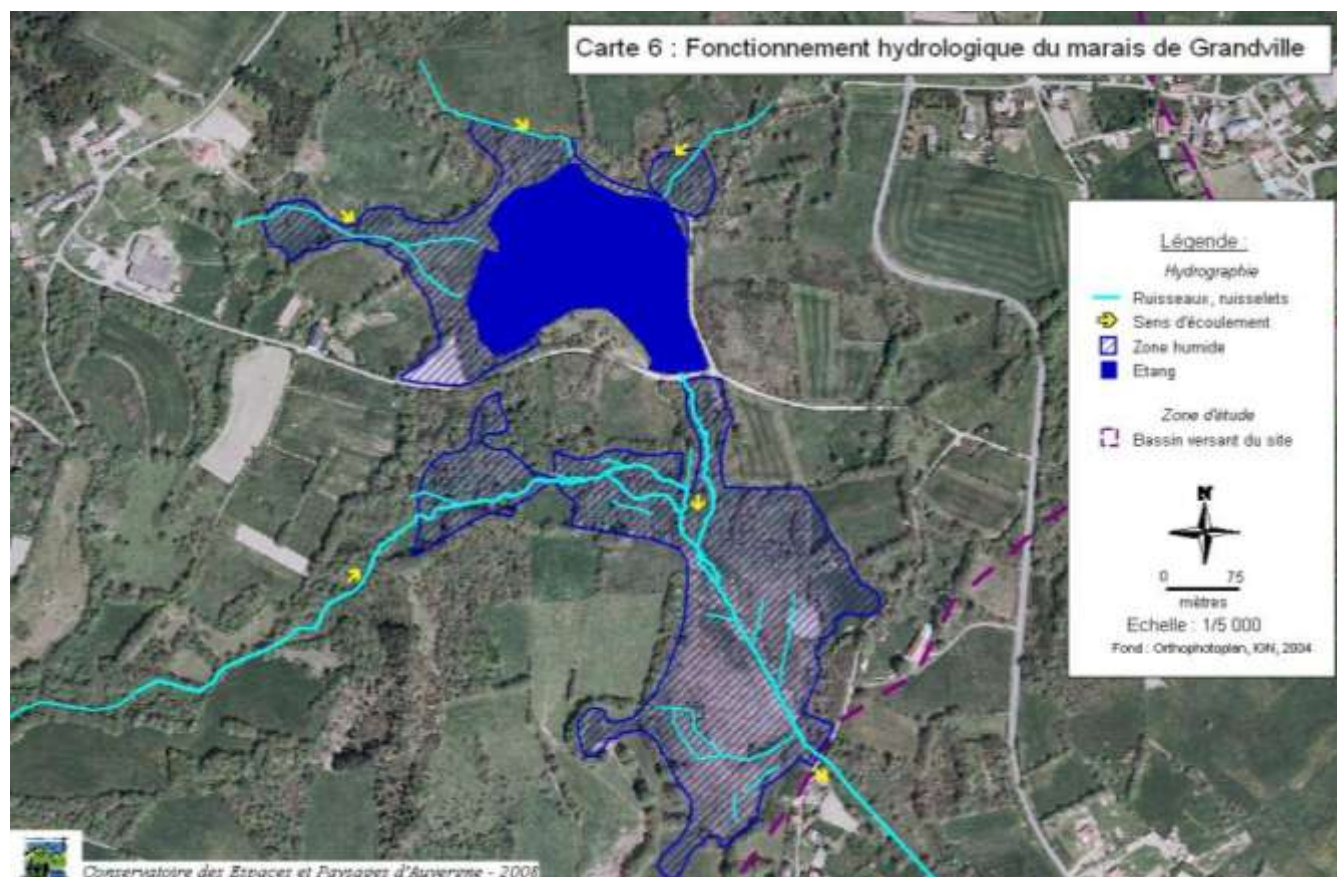
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- **Le marais de Grandville (Commune de Loubeyrat dans le Puy-de-Dôme) : les enjeux de durabilité du site**

Le site représente un habitat d'intérêt communautaire, avec la présence d'une espèce remarquable : la bécassine des marais.

Le principal intérêt du site est son unité, qui offre une zone de refuge potentiellement importante pour la faune.

Sa présence en tête de bassin versant est un atout important pour la qualité des milieux avals.



- **Les principales contributions des projets aux Objectifs de Développement Durable**



- **Les difficultés rencontrées, à l'origine du projet de restauration**

Le calibrage du ruisseau (drainage) avait généré une homogénéisation du profil et des habitats piscicoles, nuisible pour la zone humide. La gestion de l'étang en amont (vidanges et système de moine) était peu favorable aux milieux aquatiques en aval, portant préjudice à la pratique de la pêche en aval.

Du fait de l'absence de pâturage, la végétation (saules) avait envahi le marais, jusqu'à fermer le paysage et le rendre inaccessible aux oiseaux d'eau, ce qui pénalisait les chasseurs (le marais est un site particulièrement bien adapté pour effectuer le bagage des oiseaux).

Le marais avant la restauration



Le marais après la restauration



- **Les acteurs de la restauration du marais**

La mairie de Loubeyrat (Puy-de-Dôme).

La Fédération Départementale de Chasse (Puy-de-Dôme).

Un éleveur de vaches Highland Cattle.

Le CEN Auvergne (Conservatoire d'Espaces Naturels).

- **Les actions conduites pour la restauration du marais**

Coupe des bosquets (saules...).

Remise en pâturage (clôtures, abreuvoirs).

Curage de mares.

Mise en place d'une réserve de chasse.

Projet en cours de discussion : création d'un sentier et d'un belvédère pour une ouverture au public.



- **Le financement du projet**

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (mesures compensatoires dans le cadre de la construction de l'autoroute A89).

La Fédération Départementale de Chasse du Puy-de-Dôme.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne.

- **Histoire du projet**

La commune de Loubeyrat connaît une urbanisation prononcée : sa population a fortement augmenté entre 1980 (872 habitants) et 2019 (1300 habitants).

En 1999, un aménagement foncier a été conduit dans le cadre du passage de l'autoroute A89 reliant Clermont-Ferrand à Bordeaux. 80 ha de zones humides étaient à compenser, mais les agriculteurs n'en voulant pas, ils ont été asséchés à l'exception de la parcelle de 5 ha du marais qui a été classée en zone humide. Le maire de la commune voulait figer l'utilisation de cet espace en vue d'en faire un site d'intérêt touristique à proximité de l'autoroute. Pour ce faire, il a signé un bail emphytéotique de 30 ans avec le CEN Auvergne.

L'idée était de capter les automobilistes de passage, en leur proposant une promenade permettant de rejoindre l'étang de Grandville au nord du marais, via un passage à gué en bois.

Finalement, le projet est resté 6 ans en attente. Les saules se sont installés et le marais laissé à l'abandon. Cette situation n'était pas tenable.

Courant 2010, le Président de la Fédération de chasse fait part de ses regrets au maire de Loubeyrat qu'il connaît bien : il déplore la disparition de la bécassine des marais sur le site, liée à la fermeture du paysage. En 2011, le maire propose donc un passage de gyrobroyeur pour faciliter l'accès à la bécassine. Puis, le Président de la Fédération de chasse demande au CEN Auvergne de travailler sur l'utilisation du marais. Ainsi, la commune, la Fédération de chasse et le CEN commencent à travailler ensemble sur un plan de gestion du site. Ils ne sont pas toujours d'accord, mais arrivent à trouver une terrain d'attente. Jusqu'alors, le CEN et la Fédération de chasse n'étaient jamais parvenus à travailler ensemble, mais l'enjeu du retour de la bécassine a constitué un objectif partagé, qui a facilité la coopération.

La fédération de chasse souhaitait réhabiliter le marais, non pas pour chasser, mais pour capturer des bécassines afin de les baguer. Suite aux aménagements dans le Puy-de-Dôme, les milieux humides se sont raréfiés et c'était l'occasion d'agir en faveur de la bécassine, tout en initiant un premier partenariat avec le CEN Auvergne.

Le CEN a effectué un état des lieux de la biodiversité du site. L'action a été mise en place après que le projet ait été retenu par l'Agence de l'Eau, dans le cadre d'un appel à projets. Stéphane HEKIMIAN, que le CEN avait repéré dans le Cantal, a été sollicité pour faire pâturer ses vaches, suite à un premier essai non concluant avec un autre éleveur. Les Highlands présentent l'intérêt d'ouvrir le paysage de manière douce, contrairement à la solution mécanique. Stéphane HEKIMIAN est un éleveur pluriactif, qui n'ayant pas réussi à trouver suffisamment de foncier pour développer son élevage, a choisi de proposer des prestations de défrichage pour l'entretien d'espaces naturels secs ou humides.

Les élèves du Lycée agricole de Rochefort-Montagne, spécialisés en agriculture et environnement, ont contribué à la réalisation du projet.

Enfin, la population de Loubeyrat, qui comprend une part importante de jeunes couples formés, soutient le projet et crée une dynamique de développement durable élargie à de nombreux projets et domaines, notamment à travers l'association « Combrailles durables » très investie dans le développement durable du territoire, qui réunit de nombreux spécialistes. Ainsi, les élus de la commune décident des orientations et les citoyens agissent.

• Résultats

Dès la première année de pâturage (6 vaches), des groupes d'oiseaux ont repris possession du site, sans qu'aucun aménagement n'ait encore été réalisé. Aujourd'hui, la végétation du site est basse, donc favorable au retour de la bécassine, pour laquelle un suivi est prévu. Le site est gorgé d'eau : la composition des plantes du marais s'est beaucoup modifiée (gain en qualité) et la biomasse est plus importante. L'été 2019, le pâturage le moins affecté par la sécheresse à Loubeyrat était cette zone humide de 5 ha, ce qui a pu faire évoluer le regard sur les zones humides des agriculteurs qui n'en voulaient pas au départ.

I - LES ACTEURS ET LEURS SYNERGIES DE COMPETENCES

ACTEURS	COMPETENCES MISES EN OEUVRE	RÉSULTATS
« Combrailles durables »	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien du projet par les différents spécialistes de cette association. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entraînement de la population. • Dynamique extra-communale locale.
Fédération Dép. de chasse et CEN Auvergne	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges mutuels de connaissances entre eux. • Capacité à traduire les intérêts du projet en fonction des attentes de leurs adhérents et à mettre en évidence les intérêts partagés des deux structures (car oppositions de principe au départ des deux côtés). 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage grâce à l'échange. • Mise en confiance des adhérents qui a permis la coopération et la co-construction d'un plan de gestion commun, accepté par les adhérents • Sensibilisation pour une « écologie partagée » entre acteurs.
Acteurs locaux (commune, du CEN, de la Fédé de Chasse)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance historique du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • adaptation des objectifs du projet pour permettre au site de retrouver un état satisfaisant qu'il avait pu connaître par le passé.
CEN Auvergne	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances en botanique et en gestion durable de site, capacité d'animation entre acteurs du territoire. • Fabrication de clôtures spécifiques bien adaptées au site. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un projet adapté au territoire. • Projet réussi qui peut servir de vitrine pédagogique pour susciter des projets dans d'autres territoires.
Fédération de chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances cynégétique (faune et son écosystème, gestion des populations...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un projet adapté au territoire.
Lycée agricole (spécialisé en environnement)	<ul style="list-style-type: none"> • Apport d'une double vision « agriculture et environnement ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Preuve de la compatibilité entre agriculture et environnement, idées pour concilier les deux. • Education des élèves (épreuves sur le site).

II - CE QUI FACILITE LES SYNERGIES

- Une population convaincue (jeunes couples formés) et une association dynamique qui apporte son appui et légitime l'action.
- Un bon relationnel et une confiance mutuelle déjà installés avant le projet, entre les principaux décideurs (maire et Président de la Fédération de Chasse).
- La volonté réciproque du CEN et de la Fédération de Chasse de travailler ensemble : volonté politique d'élus qui sont conscients de la nécessité de faire évoluer la situation et qui jouent un rôle de facilitateurs politiques en tant que leaders d'opinion.
- Le fait pour le CEN et la Fédération de chasse de porter la parole des personnes très différentes qu'ils réunissent dans leurs instances, dans sa diversité.
- La mise en évidence de la convergence d'intérêts (vision partagée) et la définition d'objectifs partagés.
- La capacité à s'écouter réciproquement, à s'adapter, à chercher et trouver des compromis entre tous.
- La formation en environnement de l'éleveur, déjà sensibilisé aux enjeux environnementaux de la conduite du pâturage.

III • CE QUI FREINE LES SYNERGIES

- Représentations des « chasseurs » et des « écologistes » que peuvent avoir les adhérents de base du CEN et de la Fédération de chasse, pouvant se traduire au départ par un rejet de l'idée de faire coopérer leurs structures respectives.
- Absence de recadrage des visions des uns et des autres en vue de les faire converger et d'arriver à des objectifs partagés.
- Image négative (méconnaissance) des zones humides au sein de la profession agricole.
- Vision traditionnelle du système fourrager au sein du système d'exploitation, qui ne facilite pas les évolutions/innovations vers d'autres formes que celles habituelles.
- Ignorance qui nourrit des peurs chez tous les acteurs.
- Côté paradoxal de l'être humain : écarts entre ce que l'on doit être, ce que l'on croit devoir faire et ce que l'on fait (ex : par méconnaissance, on peut être persuadé d'agir au service d'une cause, alors qu'on la dessert).
- Pression foncière qui conduit à l'opposition des individus et de leurs intérêts.